

Challenge « Adulte » 2017

Objet : Règlement du Challenge « Adulte » 2017 de la Ligue Nord-Pas de Calais Triathlon

Généralités :

Les Challenges sont organisés par la Ligue Nord-Pas de Calais Triathlon.

Ils ne récompensent pas la performance pure comme c'est le cas pour les championnats mais « l'assiduité aux épreuves et la performance ».

Ils ont pour objectif de faire connaître, de faciliter et développer la pratique du triathlon et des disciplines enchaînées en proposant des épreuves compétitives de qualité.

Important : Le bon déroulement des challenges repose uniquement sur l'exploitation de fichier informatique des résultats valides au format "xls" ou "xlsx" comportant les données ci-dessous. Seuls les fichiers répondant à ce format seront acceptés :

Nom	Prénom	Classement	Identifiant	Catégorie	Sexe	Club
**	**	**	*	*	*	*

** : champs obligatoires

* : champs secondaires

1 Les modalités du challenge « Adulte »

- Le Challenge « Adulte » 2017 est composé de toutes les épreuves individuelles de Cross Duathlon, Duathlon, Aquathlon, Cross Triathlon, Triathlon distances XS, S, M, L, XL ou XXL inscrites au calendrier du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 de la Ligue Nord-Pas de Calais de Triathlon.
- Seuls les triathlètes licenciés des catégories Senior et Vétérans, de la ligue Nord – Pas de Calais, au 31/08 de la saison en cours, peuvent participer au Challenge, se voir attribuer les points, et prétendre figurer au classement final.
- Les licenciés seront classés pour le club où ils sont licenciés au 31/08 de la saison en cours
- Le classement se fera en tenant compte des résultats obtenus sur les épreuves.

2 Attribution des points

- Seule la distance la plus longue accessible à la catégorie sera prise en compte dans l'obtention des points. Exception sera faite des manifestations comprenant un XXL ou les deux épreuves les plus longue seront pris en compte.
- L'attribution des points se fait en fonction du classement par catégorie et sexe.

3 Tableau de répartition des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	300	250	220	200	190	180	170	160	150	145

Place	11	12	13	14	15	16	17	18	...	142
Points	140	135	130	129	128	127	126	125	...	1

- Au-delà de la 142^{ème} place, 1 point est attribué à chacun des participants.
- Les abandons et les absents ne marquent pas de point.
- Les points obtenus sont pondérés par un coefficient dépendant de la distance de l'épreuve :
 - x 0.5.... pour un XS
 - x 0.75.. pour un S
 - x 1..... pour un M
 - x 1.5.... pour un L
 - x 2..... pour un XL
 - x 2.5.... pour un XXL

4 Publication

- Un classement individuel par catégorie et par sexe est réalisé à l'issue de chacune des épreuves dont les résultats ont été transmis au format demandé.
- Un classement des clubs sera établi sur la base de la somme des points obtenus par les licenciés d'un club au 31/08 de la saison en cours
- Ces classements seront disponibles sur le site de la Ligue à réception de nouveaux classements des organisateurs dans les formes attendues (voir ci-dessus)
- Une mention sera portée sur les classements faisant apparaître les classements absents.

5 Récompenses

La remise des récompenses sera effectuée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue.